



GRÈVE

A PARTIR DU 27 JANVIER

La réunion en visioconférence avec le DGRH et le rectorat du 18 janvier a abouti à **presque rien** ! Il n'y a été question que d'aide au logement, d'aide à l'installation, d'action sociale d'une évolution des modalités d'attribution de l'ISG pour les fonctionnaires affecté(e)s à Mayotte.

Après les sorties médiatiques du Recteur à la rentrée de septembre 2021, ses rétropédalages en début du mois de novembre et la réunion du 23 novembre à la DGRH, le SNUipp-FSU Mayotte espérait au minimum des annonces sur les pistes retenues par le ministère ... **Déception** !

Par conséquent, à partir du 27 janvier, le SNUipp-FSU Mayotte entrera dans une dynamique de mouvement de grève reconductible pour revendiquer :

- **L'augmentation du taux d'indexation des salaires,**
- **La reprise en compte de l'ancienneté générale des services des anciens instituteurs de la collectivité de Mayotte par :**
 - a. **La mise en place d'un dispositif exceptionnel de reclassement de certains Instituteurs de la Fonction Publique Recrutés à Mayotte et Professeurs des écoles anciennement instituteurs de la CDM en tenant compte de l'ancienneté de service effectuée dans ce corps,**
 - b. **L'amélioration des conditions d'accès à la hors-classe par la prise en compte de l'ensemble de leur carrière.**
- **L'alignement du montant des allocations familiales sur le national,**
- **L'ouverture d'un concours interne réservé pour les professeurs des écoles contractuels,**
- **La retraite complémentaire pour les professeurs des écoles contractuels.**